

APPEL DE CANDIDATURES

DES PHARMACIENS EXCEPTIONNELS,
LE QUÉBEC EN COMPTE PLUSIEURS!

Et si c'était vous?

PRIX INNOVATION 2023

Prix
innovation

Le *Prix Innovation*

est remis à un membre actuel de l'Ordre des pharmaciens du Québec s'étant distingué dans son milieu d'exercice par le développement d'un ou de plusieurs modèles de prestation de soins pharmaceutiques et/ou d'outils de soutien innovateurs et qui ont eu un effet positif sur le mieux-être de la population. L'impact pour ses patients, pour ses collègues et pour la population en général sont des critères considérés, tout comme l'interdisciplinarité.

Les candidatures seront étudiées par le comité d'attribution des prix, **et le prix sera décerné lors du Rendez-vous de l'Ordre** qui aura lieu en mai 2023.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

🏆 **Caractère innovateur du modèle proposé**

Le candidat a développé un ou des modèles originaux de prestation de soins pharmaceutiques et/ou des outils de soutien innovateurs.

🏆 **Qualité des soins**

Les actions du candidat ont conduit à une amélioration de la qualité des soins et/ou des outils de soutien destinés aux pharmaciens.

🏆 **Impact pour les patients**

Les actions du candidat ont conduit à une satisfaction élevée des patients et/ou des pharmaciens ou autres professionnels qui en ont bénéficié.

🏆 **Impact pour les collègues**

Les actions du candidat ont comblé un besoin des pharmaciens. Le fait qu'elles aient fait l'objet d'une évaluation constitue un atout.

🏆 **Impact pour la population**

Les actions du candidat ont comblé un besoin de la population. Le fait qu'elles aient fait l'objet d'une évaluation constitue un atout.

🏆 **Interdisciplinarité (ex. GMF, CRSP...)**

Les actions du candidat ont permis de favoriser un travail en intra ou interdisciplinarité.

🏆 **Rétroaction**

Le projet a fait l'objet d'une évaluation.

EXIGENCES :

1. Le candidat doit être membre de l'Ordre.
2. Le candidat peut présenter lui-même sa candidature, mais il doit être appuyé de deux membres en règle de l'Ordre qui ne doivent pas faire partie du comité d'attribution des prix. Il n'est pas recommandé qu'un employé permanent de l'Ordre appuie une candidature.
3. Les candidatures doivent être accompagnées :
 - a. d'un curriculum vitæ récent du candidat (d'un maximum de 5 pages);
 - b. d'une lettre de présentation;
 - c. d'un dossier de candidature (dactylographié) témoignant des réalisations du candidat en lien avec les critères d'attribution du prix (dossier d'un maximum de 10 pages : liste des réalisations, descriptif du ou des projets). Le dossier peut être accompagné d'annexes et contenir des liens hypertextes.
4. Le candidat ne peut occuper la fonction d'administrateur de l'Ordre à tout moment du processus de sélection ni même être membre du comité d'attribution des prix.
5. Le candidat ne peut être membre du conseil d'administration d'une association de pharmaciens ou occuper un poste de dirigeant dans une association ou une chaîne et bannière.
6. Si le travail d'un groupe est soumis pour étude, une personne responsable doit être désignée comme récipiendaire au nom du groupe.



ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC

Présent pour vous

APPEL DE CANDIDATURES

DES PHARMACIENS EXCEPTIONNELS,
LE QUÉBEC EN COMPTE PLUSIEURS!

Et si c'était vous?

PRIX INNOVATION 2023 PROPOSITION DE MISE EN CANDIDATURE

Nom et adresse du candidat proposé :

Nom et prénom			N° de permis
N°	Rue	Ville	Code postal
Courriel			

Nom et adresse des deux proposeurs :

1.

Nom et prénom			N° de permis
N°	Rue	Ville	Code postal
Signature			

2.

Nom et prénom			N° de permis
N°	Rue	Ville	Code postal
Signature			

À noter que les candidatures non sélectionnées sont conservées pendant une période de deux ans. Ainsi, il n'est pas nécessaire de présenter le candidat à nouveau l'année suivante, s'il n'a pas remporté le prix de l'année en cours.

LE PRÉSENT FORMULAIRE DOIT ÊTRE :

- signé par les deux proposeurs membres de l'Ordre des pharmaciens du Québec;
- accompagné :
 - d'un curriculum vitæ récent du candidat;
 - d'une lettre de présentation; et
 - d'un dossier de candidature.

LE DOSSIER COMPLET DOIT ÊTRE envoyé, par courriel, à mncaron@opq.org.

LES DOCUMENTS DOIVENT NOUS PARVENIR au plus tard **le 13 janvier 2023, à 16 h.**



ORDRE DES **PHARMACIENS** DU QUÉBEC

Présent pour vous

APPEL DE
CANDIDATURES

DES PHARMACIENS EXCEPTIONNELS,
LE QUÉBEC EN COMPTE PLUSIEURS!

Et si c'était vous?

LISTE DES LAURÉATS



LES LAURÉATS DEPUIS LA CRÉATION DU PRIX

- 🏆 2022 M^{me} Catherine Plamondon
- 🏆 2021 M. Marc-André Mailhot
- 🏆 2020 M. Jean-Louis Auger
- 🏆 2019 M. Daniel Thirion
- 🏆 2018 M^{me} Rachel Rouleau
- 🏆 2017 M. Alexandre Chagnon
- 🏆 2016 M. Thomas Joly-Mischlich
- 🏆 2015 M. Olivier Bernard
- 🏆 2014 M. Denis Lebel
- 🏆 2013 M. Jean-François Bussièrès
- 🏆 2012 M. Philippe De Grandpré